



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1435

Projet "GaïaMundi" sur les usages mutualisés de la scénarisation cartographique de données pour l'aide à la concertation et à la décision - Autorisation de signature d'un contrat de coopération horizontal avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), attribuant un financement dans le cadre du Plan France Relance - ITN7 Transformation Numérique des collectivités territoriales, axe 1 "co-construction de services numériques"

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme VIDAL Chloë

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : M. GODINOT Sylvain

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1435 - PROJET "GAÏAMUNDI" SUR LES USAGES MUTUALISES DE LA SCENARISATION CARTOGRAPHIQUE DE DONNEES POUR L'AIDE A LA CONCERTATION ET A LA DECISION - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE COOPERATION HORIZONTAL AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES (ANCT), ATTRIBUANT UN FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE RELANCE - ITN7 TRANSFORMATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, AXE 1 "CO-CONSTRUCTION DE SERVICES NUMERIQUES" (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I- Contexte et historique du projet :

La Ville de Lyon, en partenariat avec l'association Altercarto, utilise et développe la plateforme « VLKO » en ligne de visualisation de données statistiques publiques géolocalisées par des cartes interactives.

Récompensée par le Prix Territoria d'Or 2019, VLKO est une ressource au service de l'ensemble des acteurs (citoyens, élus, agents publics, associations, entreprises, etc.). Répondant à un principe de redevabilité publique, elle rassemble l'ensemble des productions réalisées par la Ville de Lyon en relation avec ses partenaires. Elle donne la possibilité à tout visiteur – individuellement ou collectivement – de construire ses propres analyses à partir de données publiques cartographiées.

La plateforme VLKO a donc pour fonction d'améliorer l'aide à la décision tout en renforçant le pouvoir d'agir des citoyens. Elle rend possible une démarche participative concernant la priorisation des choix publics.

Pour ce faire, le fonctionnement de la plateforme VLKO repose sur l'application Web, libre et ouverte, « SuiteCairo ». En 2009 lors des discussions publiques quant à la refonte de la géographie prioritaire de la politique de la ville, cela a permis de dégager des consensus sur les quartiers les plus en difficultés de la Ville de Lyon et a aidé à la négociation avec les partenaires institutionnels du contrat de ville, en particulier l'Etat. Lors de la refonte suivante en 2014, cet outil s'est à nouveau révélé un atout majeur.

Parallèlement, depuis plusieurs années, d'autres politiques publiques municipales ont appuyés leur travail sur cet outil comme la prévention en matière de santé : par exemple par une connaissance partagée et transparente des publics cibles de ces politiques publiques que ce soit leur nombre, leur localisation et leurs profils spécifiques.

La « SuiteCairo » est composée de trois modules complémentaires et de diverses extensions, dont les propriétés techniques ont été spécifiquement conçues pour accompagner, en situation d'interaction, un cheminement réflexif et itératif mené collectivement :

- un module de visualisation des données sous forme de cartes interactives (« PageCarto »);
- un module permettant de construire et de partager une analyse étayée par une série de cartes interactives commentées (« Cartes, données et scénarios »);
- un module de récupération et de partage des données publiques disponibles (« Rose des Vents »).

Outre sa gratuité et sa licence libre, ce service présente plusieurs atouts :

- Le gain de temps dans la récupération des données et leur usage tant pour la Ville de Lyon que pour ses citoyens et partenaires ;
- Les cartes interactives facilitent la lecture des données à des non spécialistes (qu'il s'agisse d'élus, d'agents publics, d'associations ou d'habitants) en étant liées à un texte de commentaires. L'accès à tout moment à l'ensemble des indicateurs associés au module cartographique est simple ;
- La possibilité pour tout visiteur de créer des cartes commentées et interactives en réutilisant toutes les ressources déjà produites ;
- L'efficacité pour animer des séances de travail collectif, qu'il s'agisse de présentation, d'analyse partagée ;
- Enfin, outre son usage de base ouvert, en ligne, son installation sur un serveur est simple et donne accès à des fonctions avancées.

L'application est conçue pour mutualiser l'ensemble des ressources, des réalisations comme des données, produites par tous les membres du réseau. L'application « SuiteCairo » est à ce stade un « démonstrateur fonctionnel » élaboré selon une démarche de recherche et développement sociotechnique de plusieurs années étroitement articulée avec les usages.

II- Le projet « GAIAMUNDI » :

La plate-forme VLKO constitue aujourd'hui pour la Ville de Lyon un engagement fort symboliquement et opérationnellement sur deux axes clés de l'Exécutif municipal :

- la stratégie numérique et en particulier les logiciels libres, d'une part ;
- les processus de redevabilité et de participation citoyenne, d'autre part.

La plate-forme VLKO est le dispositif que la Ville de Lyon s'est construit pour elle-même et ses multiples partenaires et interlocuteurs en s'appuyant sur la « SuiteCairo ».

L'ambition de la Ville de Lyon est de capitaliser sur ces acquis en stabilisant une version distribuable (documentée, sécurisée, intuitive, performante), dotée des outils de maintenance et de mise à jour, et d'un dispositif performant d'animation de la communauté des utilisateurs. Et ce pour tous les usages : aide à la décision, animation de processus de travail collectif, partage de connaissances et d'informations, utilisations scientifiques et techniques expertes.

L'appel à projets « ANCT/Incubateurs des Territoires » dans le cadre du Plan France Relance a constitué une opportunité majeure pour concrétiser cette ambition qui dépasse largement les seuls enjeux technologiques. Le projet présenté pour l'appel à contributions « ANCT/Incubateur des territoires » a pour objectif le passage d'un démonstrateur fonctionnel à une version distribuable portée par une communauté de développement autour d'une « entreprise-école » favorisant la diffusion technique et d'usage et la

mutualisation des ressources. Ce projet a aussi pour objet la production d'un processus de formation pour les usagers, déployé à l'échelle nationale.

Outre le financement d'une version distribuable de l'outil le projet présenté permet à la Ville de Lyon de mutualiser les ressources nécessaires aux travaux de maintenance informatique, de traitement des données et de formation avec d'autres collectivités territoriales sur le territoire national.

Le projet GAIAMUNDI de scénarisation cartographique de données pour la délibération collective et l'aide à la décision comporte ainsi trois niveaux d'intervention se déroulant en parallèle :

- Un socle informatique et scientifique permettant d'optimiser et de pérenniser l'architecture et le code Web actuel de la « SuiteCairo ». Ce socle sera doté d'une documentation pratique, scientifique et technique de haut niveau. L'ensemble sera déposé sur une plateforme « OpenSource » de type « GitLab », permettant la constitution d'une communauté de développeurs contribuant aux futures évolutions de l'application Web « SuiteCairo » et facilitant la conception de formations adaptées ;
- Un dispositif d'accompagnement formatif, d'équipement et de soutien technique aux usagers, permettant ainsi d'adapter le niveau technique requis pour l'usage de la « SuiteCairo » aux attentes et capacités de toute collectivité territoriale participante ;
- Le développement de groupes d'impact : il s'agit de groupes d'usagers visant à appréhender une problématique commune. Par exemple, le groupe d'impact sur le bassin lyonnais, déjà en place et composé des villes de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et de l'UD CCAS, s'est donné pour objectif de caractériser les impacts de la crise actuelle en vue de mieux éclairer la décision publique en faveur des populations et/ou territoires les plus fragilisés. Un déploiement national de ce type de groupes d'impact est prévu dans le cadre de ce projet, ainsi qu'un partage et retour d'expérience permanent.

Ce projet associera un large panel d'acteurs de l'agglomération lyonnaise (collectivités, associations, milieux professionnels, universités et centre de formation).

Ce projet facilitera également l'articulation de la plateforme VLKO avec les dynamiques existantes sur le territoire – en particulier avec celles portées par la Métropole de Lyon via son portail « data.grandlyon.com » – dans une logique de mutualisation, d'interopérabilité et de changement d'échelle.

Enfin, d'autres territoires ou projets de développement seront progressivement concernés, en s'appuyant sur une « entreprise-école » formant des jeunes au développement technique et à l'usage en même temps que les participants s'approprient les outils et en partagent les retours d'expérience.

III- Cadre contractuel : un contrat de coopération horizontale :

Le projet « GaiaMundi » est lauréat du Plan France Relance – ITN7 Transformation Numérique des collectivités territoriales, axe 1 « Co-construction de services numériques ».

Dans ce cadre, le comité de sélection de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT)/Incubateur des Territoires a validé :

- le financement direct du projet « GaiaMundi » : une plateforme de scénarisation cartographique de données pour la délibération collective et l'aide à la décision » sous la forme d'une subvention à la Ville de Lyon de 210 000 euros ;
- un accompagnement en ingénierie directement assuré par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, d'un montant de 146 984 euros.

Ce financement est conditionné en particulier à :

- Des obligations en matière d'ouverture du code source, de licence libre de réutilisation par des tiers, que nous respectons déjà (application Web en licence GNU/GPL, site en OpenSource) ;
- La production d'une « feuille de route » comprenant des mesures d'impact détaillées ;
- Les mentions usuelles des parties prenantes via en particulier les logos France Relance, ANCT, NextGeneration EU et Ville de Lyon.

La mise en œuvre de ce projet d'une durée de quinze mois s'inscrira dans un « contrat de coopération horizontale », joint en annexe au présent rapport, à signer entre l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et la Ville de Lyon.

Vu ledit contrat ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Le « contrat de coopération horizontale » à signer entre la Ville de Lyon et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), joint en annexe à la présente délibération, pour la mise en œuvre du projet dénommé « GAIAMUNDI » retenu par l'ANCT dans le cadre de l'appel à projets national « ANCT/Incubateurs des Territoires » est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit contrat.
- 3- M. le Maire est autorisé à solliciter la subvention de 210 000 euros auprès de l'ANCT au titre du projet « GAIAMUNDI ».
- 4- La recette correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 116535 - nature 74718 - fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET